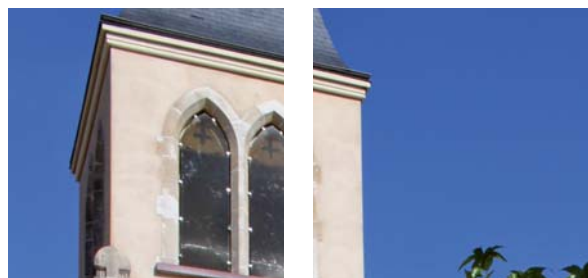


VELAINE EN HAYE

Le bulletin municipal d'informations

n°7 JANVIER 2015



Velaine
en
Haye

www.velaine-en-haye.fr

Au sommaire...

L'ÉQUIPE MUNICIPALE p.4 / DU CÔTÉ DES FINANCES p.8 / FÊTES ET ANIMATIONS p.13 / SOLIDARITÉ p.14 / INFOS PRATIQUES p.19

SOMMAIRE

- 3 **EDITORIAL**
- 4 **L'ÉQUIPE MUNICIPALE**
- 6 **TRAVAUX SUR LA COMMUNE**
RUE DES 7 LIEUX / ZAC HERBUE CHÂLIN
- 7 **OUTILS DE PRODUCTION** NOUVEAUX
VÉHICULES AUX ATELIERS MUNICIPAUX
- 7 **AFFOUAGES**
- 8 **ZOOM SUR...** DU CÔTÉ DES FINANCES
- 9 **CULTURE** TOUJOURS PLUS À LA MÉDIATHÈQUE
2014 en images p.10/11
- 12 **ENFANCE ET PETITE ENFANCE**
NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES
- 13 **FÊTES ET ANIMATIONS**
L'ANIMATION À VELAINES EN HAYE
- 14 **SOLIDARITÉ** UN CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE ENCORE PLUS PROCHE DE VOUS
- 15 **SANTÉ** FORMATION DAE
- 15 **SÉCURITÉ** PANNEAU VOISINS VIGILANTS
- 16 **ASSOCIATIONS** SCI FI / APRV / AFR /
ASSOCIATION DE CHASSE COMMUNALE AGRÉÉE
DE VELAINES EN HAYE
- 18 **TRIBUNE LIBRE / ELECTIONS 2015**
- 19 **INFOS PRATIQUES**
QUELQUES RAPPELS DE CIVISME
INFORMATIONS DIVERSES / ETAT CIVIL
- 20 **RELAIS POSTE COMMERÇANT**

Contact

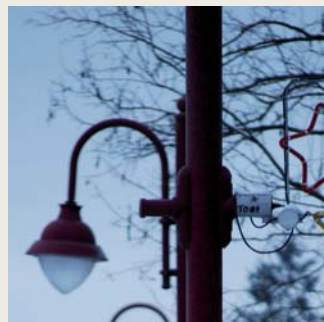
Mairie :

Tous les matins de 8h30 à 11h30 y compris le samedi
Tous les après-midis de 13h30 à 16h sauf le mercredi
et samedi
03 83 23 21 58 - Mairie@velaine-en-haye.fr

À noter...

Collecte recyclage :

Les sacs de recyclage sont à retirer en Mairie
ou aux ateliers municipaux



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS JANVIER 2015

Directeur de publication : Monsieur Philippe MORENVILLIER
Siège social : Mairie de Velaine en Haye
Comité de rédaction : Emélie BLAISON, Sylvie EHRHART, Hervé HUDZIAK,
Frédéric JOORIS, Anne-Christine LALLEMENT, Philippe MORENVILLIER,
Pierre OUVRY, Michel THENOT, Martine VILLA
Dépôt légal : numéro 346 - janvier 2015
Impression : MM Sarl

Chères Velainoises, chers Velainois,

Depuis les élections de mars 2014, date à laquelle vous nous avez accordé votre confiance, neuf mois déjà se sont écoulés. Que le temps passe vite, lorsque la tâche est conséquente !

Votre nouvelle équipe d'élus a mis un tel enthousiasme et un tel cœur depuis son intronisation, que le bilan effectif est déjà fort consistant et que les projets avancent à grande vitesse. C'est tellement facile lorsque l'ambiance est positive et que tout le monde avance dans le même sens !

Grand merci à tous les élus, les employés municipaux et les bénévoles des sections municipales ou associations qui nous aident au quotidien à réaliser une œuvre commune, où chacun a son rôle à jouer dans le travail d'équipe.

Depuis mars 2014, notre commune a pris une dimension nouvelle dans les domaines suivants :

URBANISME ET OUTILS DE PRODUCTION :

Enfouissement des réseaux et trottoirs rue Moselly ; Finition de la ZAC Herbue Châlin ; Création de la superbe rue des 7 lieues ainsi que d'un fleurissement de la commune avec de jolis pots de fleurs géants ; achat de l'emprise foncière pour la réalisation de la prochaine voie verte ; nouvelle sonorisation à l'église ; achat d'un tracteur et enfin d'un véhicule utilitaire neuf.

ENFANCE ET PETITE ENFANCE :

Inauguration de la nouvelle aire de jeux ; remise de chèques cadeaux aux enfants de CM2 et surtout prise en charge pédagogique et financière des Nouvelles Activités Périscolaires : 180 enfants des sections maternelle et élémentaire fréquentent 2 ateliers chaque vendredi après-midi. La municipalité a mis en œuvre des activités de grande qualité et de manière rare, totalement gratuites pour les heureux parents Velainois.

FÊTES ET ANIMATIONS :

Création de VELAINE ANIMATION, section municipale d'animation qui permet à vos élus d'avoir une prise directe sur les choix, l'organisation et le financement de vos animations à Velaine.

Un nouvel an prestigieux ainsi que les feux de la St Jean, la retraite aux lampions, la soirée théâtre, le loto et la bourse aux jouets ont démontré toute l'efficacité de cette nouvelle organisation.

SOCIAL AVEC LE NOUVEAU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :

C'est un véritable ouragan qui est né avec une équipe qui s'entend à merveille et qui rivalise d'ingéniosité pour déployer entraide, bonne humeur et solidarité sur la commune: Création d'une superbe plaquette ; Marche pour Octobre rose ; Car Wash caritatif ; Colis de fin d'année ; Opération Noël ensemble et surtout un mémorable déjeuner spectacle pour nos 171 aînés.

Vous le voyez le dynamisme est présent. Pour 2015, ce rythme va continuer et les projets majeurs vont consister à étudier la construction d'une salle de classe additionnelle, opérationnelle en septembre 2016 ; à l'édification de voiries, au niveau du cimetière et rue du lavoir ainsi que la rénovation totale, durant le 2^e semestre de notre salle des fêtes.



Nous devons nous montrer cependant d'excellents gestionnaires face à l'adversité que nous annonce le gouvernement : 11 Milliards d'économies à réaliser nationalement sur les 36 000 communes de France. Cela va se traduire par une baisse de 33% des dotations du département envers chaque commune.

Heureusement, nous avons su construire hier la sécurité d'aujourd'hui en ne pratiquant pas l'emprunt sur Velaine depuis 2008 et en étant très en deçà des communes de même strate, en terme de personnel communal.

Gageons enfin que la loi ne soit pas modifiée par la majorité parlementaire actuelle en matière de taille du bloc intercommunal. Un nouveau seuil législatif fixé à 20000 habitants minimum (actuellement à 5000), nous condamnerait en efficacité et en fiscalité. Si la nouvelle loi "Réforme des Collectivités Territoriales" est clémente, nous en serions tous gagnants.

Enfin, au niveau des affaires courantes, sachez qu'il n'est pas toujours aisé de travailler avec les trois élus d'opposition. Cette opposition pratique fréquemment l'obstruction, voir une vigilance négative plutôt que la construction : c'est dommage pour nos institutions !

La désinformation est également regrettable : Les délibérations prises en conseil municipal ont été systématiquement validées par la préfecture.

Par ailleurs, notre masse salariale a baissé sur 2014, du fait de postes vacants non remplacés qui ont été compensés par le personnel communal en place. On se doit de les féliciter car les tâches ont considérablement augmenté depuis un an.

Notre objectif à Velaine est plus que jamais de rester proche de vous en terme de solidarité, de sécurité, de projets bien réfléchis pour servir l'intérêt général.

Défendre notre qualité de vie ainsi que notre excellente fiscalité restera, je m'en porte garant, l'objectif numéro 1 de vos élus municipaux. N'hésitez pas à nous solliciter, nous prendrons plaisir à répondre à vos attentes dans la mesure du possible.

Excellente année à toutes et à tous. Santé, bonheur et réussite dans tous vos projets durant l'année 2015 !

Belle année 2015 à vous et vos proches !

Philippe MORENVILLIER
Votre Maire

L'ÉQUIPE MUNICIPALE



Philippe MORENVILLIER
Maire de Velaine-en-Haye



Frédéric JOORIS
1^{er} adjoint



Sylvie EHRHART
2^{ème} Adjoint



Pierre OUVRY
4^{ème} Adjoint



Joël FERRY



Anne-Christine LALLEMENT



Emélie BLAISON



Martine VILLA



Thomas EULRIET

LES CONSEILLERS D'OPPOSITION



Denis PICARD



Karine GIUDICI



Gérald SABOT
3^{ème} Adjoint



Hervé HUDZIAK



Carinne FROMEYER



Michel THENOT

LES 11 COMMISSIONS COMMUNALES

Ces commissions sont chargées d'étudier les questions soumises au conseil.

Monsieur le Maire est président de droit des commissions. Les adjoints délégués sont responsables de ces différentes commissions.

1^{ère} commission : Forêt et Agriculture

Adjoint Délégué :
JOURIS Frédéric

Membres :
HUDZIAK Hervé
SABOT Gérald
EULRIET Thomas

2^e commission : Sports

Adjoint Délégué :
OUVRY Pierre

Membres :
BLAISON Emélie
FROMEYER Carine
JOURIS Frédéric

3^e commission : Gestion de la Salle des Fêtes

Adjoint Délégué :
EHRHART Sylvie

Membres :
FERRY Joël
JOURIS Frédéric
VILLA Martine

4^e commission : Animation de Village

Adjoint Délégué :
EHRHART Sylvie

Membres :
BLAISON Emélie
JOURIS Frédéric
OUVRY Pierre
SABOT Gérald
VILLA Martine

5^e commission : Finances

Adjoint Délégué :
JOURIS Frédéric

Membres :
EHRHART Sylvie
FROMEYER Carine
HUDZIAK Hervé
OUVRY Pierre
PICARD Denis

6^e commission : Relation avec les Associations

Adjoint Délégué :
EHRHART Sylvie

Membres :
BLAISON Emélie
OUVRY Pierre
JOURIS Frédéric
LALLEMENT Anne-Christine

7^e commission : Travaux

Adjoint Délégué :
SABOT Gérald

Membres :
BLAISON Emélie
EULRIET Thomas
FERRY Joël
FROMEYER Carine
GIUDICI Karine
HUDZIAK Hervé
LALLEMENT Anne-Christine
PICARD Denis
THENOT Michel

8^e commission : Enfance et Petite Enfance

Adjoint Délégué :
OUVRY Pierre

Membres :
BLAISON Emélie
EHRHART Sylvie
FROMEYER Carine
JOURIS Frédéric
LALLEMENT Anne-Christine
THENOT Michel
VILLA Martine

9^e commission : Communication

Adjoint Délégué :
EHRHART Sylvie

Membres :
BLAISON Emélie
HUDZIAK Hervé
JOURIS Frédéric
LALLEMENT Anne-Christine
OUVRY Pierre
THENOT Michel
VILLA Martine

10^e commission : Sécurité

Adjoint Délégué :
SABOT Gérald

Membres :
BLAISON Emélie
EHRHART Sylvie
HUDZIAK Hervé
OUVRY Pierre
THENOT Michel

11^e commission : Urbanisme

Adjoint Délégué :
SABOT Gérald

Membres :
FERRY Joël
FROMEYER Carine
HUDZIAK Hervé
LALLEMENT Anne-Christine
PICARD Denis
EULRIET Thomas

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Gérald SABOT



Rue des 7 lieues

Nous avons finalisé la rue des 7 lieues, projet démarré sous l'ancienne mandature et qui ne couvrait que la moitié de la rue.

Bénéficiant d'un contexte économique très favorable, nous avons pu traiter la rue dans sa globalité, retraiter la zone de déchet vert afin qu'elle soit plus accessible à la population et divers aménagement qui participe à l'embellissement de notre commune.

Ces travaux ont été réalisés avec une grande collaboration entre élus, une maîtrise d'œuvre parfaite et une entreprise de travaux publics qui a su s'adapter à nos exigences.

C'est une belle réalisation qui est un point d'étape dans notre projet global qui vise à relier tous les quartiers de notre beau village.

rue des 7 lieues étape par étape



ZAC HERBUE CHÂLIN

Après d'âpres négociations, nous finalisons la rétrocession de la ZAC Herbue Châlin tant attendue par ses habitants. Un accord a été trouvé sur les réfections restant à faire.

Nous allons ensuite pouvoir finaliser l'identification des rues, le marquage au sol et les sens de circulation.

Ces travaux seront définitivement terminés au premier semestre 2015.





Nouveaux véhicules aux ateliers municipaux

Nous avons restructuré le parc de véhicules des ateliers municipaux :

- ▶ Remplacement d'un véhicule utilitaire arrivé en fin de vie par un modèle moins gourmand en énergie et de fabrication française,
- ▶ Acquisition d'un petit tracteur qui facilitera le travail de nos employés municipaux notamment dans la tonte d'espace vert à forte pente,
- ▶ Aliénation d'un tracteur arrivé en fin de vie.

Savez-vous combien coûterait l'entretien des espaces verts par une société privée ?



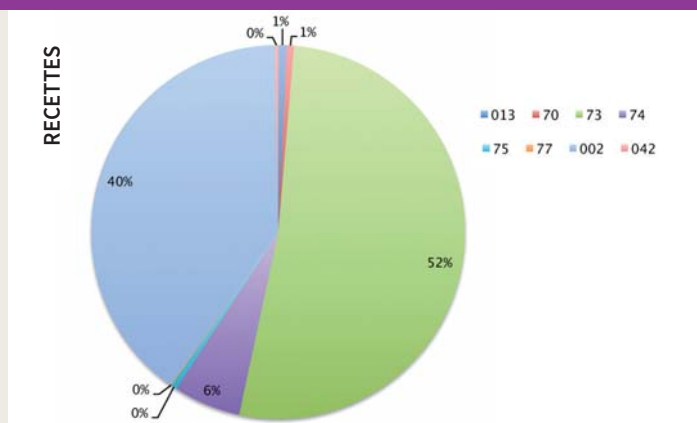
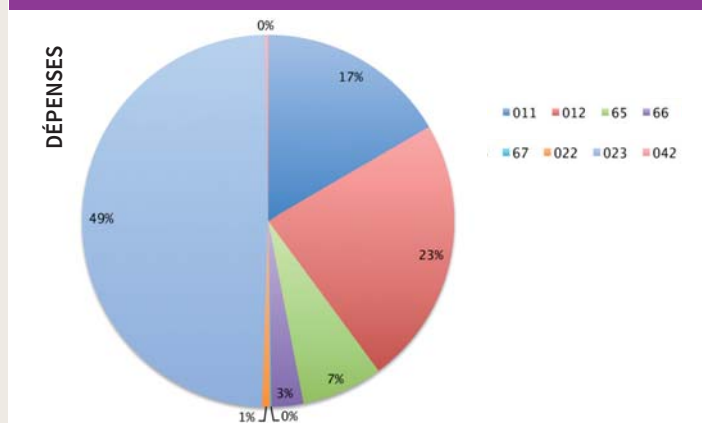
AFFOUAGE

Frédéric JOORIS

À la demande de la municipalité et de la commission communale "Forêt et agriculture", les équipes de l'Office National des Forêts sont intervenues courant décembre pour faire de nouveaux cloisonnements sur les parcelles (1A, 2A, 11A) de la forêt communale. Selon l'expression consacrée, des arbres ont été martelés pour évaluer le potentiel de bois de chauffage qui pourrait être généré. Cependant à l'issue, il est ressorti que seulement 100 à 150 stères pourraient être produits, bien que cela avait été évalué à 300 stères en première intention (avant le martelage). Ceci représentant une quantité trop faible, et sous les conseils prodigués des forestiers, il a été décidé de renoncer cette année à une quelconque opération d'affouage.

Comme chaque année, dans le budget primitif de la municipalité, notre potentiel d'investissement est constitué à 70% environ par l'autofinancement, lui-même résultant de l'excédent réalisé sur les comptes de fonctionnement de l'année précédente. L'excédent de l'année 2013 a permis à la municipalité de mener ces premiers projets d'investissement (rue des 7 lieues, ZAC Herbue Châlin, etc.). L'excédent 2014 sera inférieur à celui de 2013 compte tenu de la baisse des Dotations Globales de Fonctionnement voté par l'Etat. Néanmoins, cet excédent nous permettra de réaliser, courant 2015, deux travaux majeurs d'investissement que sont la nouvelle classe de l'école maternelle du groupe scolaire Géo Condé et la rénovation de la salle des fêtes.

VUE D'ENSEMBLE PAR CHAPITRE DE FONCTIONNEMENT EN DÉPENSE ET RECETTE COMMUNE DE VELAIN-EN-HAYE - 2014



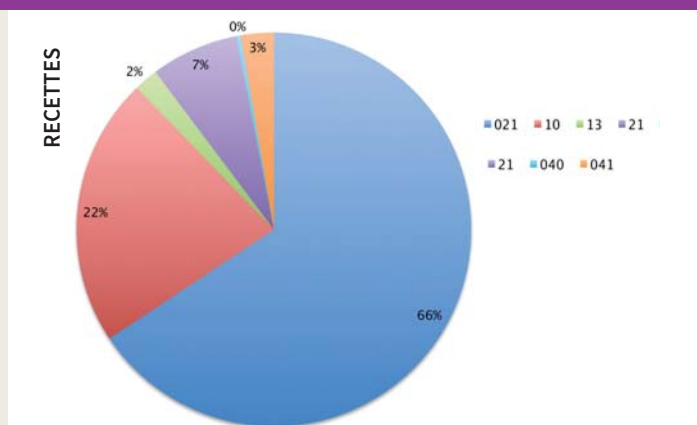
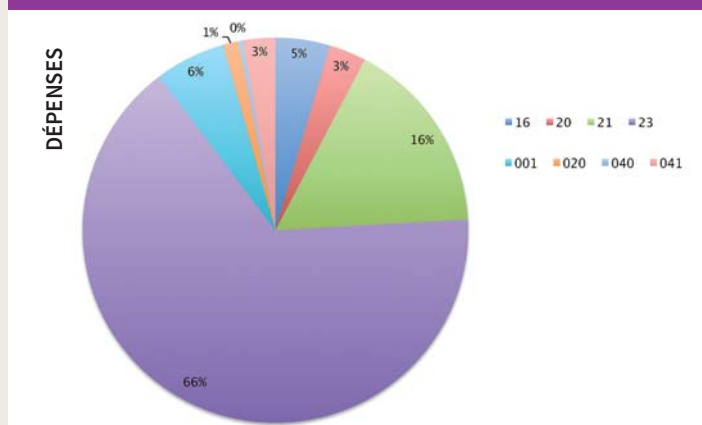
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

| Chapitre | Désignation | Montant |
|-----------------------|--|---------------------|
| 011 | Charges à caractère général | 340 850,00 |
| 012 | Charges de personnel et frais assimilés | 478 900,00 |
| 65 | Autres charges de gestion courante | 145 000,00 |
| 66 | Charges financières | 56 359,60 |
| 67 | Charges exceptionnelles | 2 200,00 |
| 022 | Dépenses imprévues | 15 000,00 |
| 023 | Virement à la section d'investissement | 1 010 834,79 |
| 042 | Opérations d'ordre de transfert entre sections | 5 312,00 |
| TOTAL DEPENSES | | 2 054 456,39 |

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

| Chapitre | Désignation | Montant |
|-----------------------|---|---------------------|
| 013 | Atténuations de charges | 15 000,00 |
| 70 | Produits des services, domaine et ventes diverses | 13 000,00 |
| 73 | Impôts et taxes | 1 068 186,50 |
| 74 | Dotations, subventions et participations | 119 731,00 |
| 75 | Autres produits de gestion courante | 10 000,00 |
| 77 | Produits exceptionnels | 1 700,00 |
| 002 | Excédent de fonctionnement reporté | 820 621,70 |
| 042 | Opérations d'ordre de transfert entre sections | 6 217,19 |
| TOTAL RECETTES | | 2 054 456,39 |

VUE D'ENSEMBLE PAR CHAPITRE D'INVESTISSEMENT EN DÉPENSE ET RECETTE COMMUNE DE VELAIN-EN-HAYE - 2014



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

| Chapitre | Désignation | Montant |
|-----------------------|--|---------------------|
| 16 | Emprunts et dettes assimilés | 70 517,13 |
| 20 | Immobilisations incorporelles | 48 000,00 |
| 21 | Immobilisations corporelles | 254 378,00 |
| 23 | Immobilisations en cours | 1 015 252,77 |
| 001 | Déficit d'investissement reporté | 91 597,37 |
| 020 | Dépenses imprévues | 20 000,00 |
| 040 | Opérations d'ordre de transfert entre sections | 6 217,19 |
| 041 | Opérations patrimoniales | 41 531,22 |
| TOTAL DEPENSES | | 1 547 493,68 |

RECETTES D'INVESTISSEMENT

| Chapitre | Désignation | Montant |
|-----------------------|--|---------------------|
| 021 | Virement de la section de fonctionnement | 1 010 834,79 |
| 10 | Dotations, fonds divers et réserves | 340 497,37 |
| 13 | Subventions d'investissement reçues | 30 440,30 |
| 21 | Immobilisations corporelles | 110 800,00 |
| 040 | Opérations d'ordre de transfert entre sections | 5 312,00 |
| 041 | Opérations patrimoniales | 41 531,22 |
| TOTAL RECETTES | | 1 539 415,68 |



Aline Bouquet et Marie Anne Werlin



Une partie de l'équipe des bénévoles



Nicole Bardin Laporte et Théodore Bof

Toujours PLUS à la médiathèque...

Plus d'adhérents, au moment où cet article est rédigé nous sommes 327 lecteurs.

Plus de choix, depuis cet été la possibilité de réserver en ligne des ouvrages nous est offerte par la médiathèque de Laxou. Lors de votre passage dans nos locaux ou par mail, vous pouvez nous solliciter pour réserver des livres ou des DVD que nous recevrons dans les meilleurs délais grâce à un service de navettes qui nous dessert régulièrement.

Plus de visibilité au niveau de nos acquisitions. Nous continuons à acquérir régulièrement des ouvrages récents pour lesquels nous vous envoyons un mail d'information. Ces livres sont toujours mis en évidence à la médiathèque. Nous tenons à remercier nos lecteurs qui les lisent rapidement afin que tout le monde en profite.

Plus d'ouvertures de nos locaux et plus d'activités. Suite à la mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires, la médiathèque ouvre ses portes aux enfants chaque vendredi après midi. Encadrés par des bénévoles très dévouées, des activités autour de la lecture, des activités manuelles (origamis, dessins, broderies...) et des jeux éducatifs sont organisés. Mesdames Villa, Werlin, Bellais, Schlichting font preuve d'ingéniosité et de patience pour mener à bien cette mission périscolaire.

Plus de rencontres. En association avec les anciens combattants, nous avons reçu Charlotte Goldberg le 24 mai 2014 pour écouter son douloureux témoignage sur la déportation.

Dimanche 29 juin 2014, la médiathèque a fêté ses trois ans... Un anniversaire réussi pour lequel nous avons ouvert nos portes un dimanche pour le plus grand plaisir de nos adhérents.

Une journée des talents le samedi 29 septembre nous a permis de découvrir les dons de nos concitoyens dans les domaines de la peinture, de la sculpture, de la broderie.

Le 11 octobre 2014, c'était au tour de Nicole Bardin Laporte et du saxophoniste Théodore Bof de venir séduire les velainois avec des poésies lues en musique.

Et toujours le plaisir d'accueillir les plus petits à l'heure du conte.

Aline Bouquet et Marie Anne Werlin redoublent d'imagination et de talents pour les séduire un mercredi par mois.

Plus de projets. D'autres rencontres avec des écrivains sont en cours de préparation.

Nous avons pour projet d'attirer un public d'adolescents pour la réalisation d'une gazette, l'écriture d'une BD ou d'un cercle de lecture spécial Ados.

Plus d'espace. C'est le vœu que nous formulons pour l'avenir car nous sommes victimes de notre succès et nous nous sentons un peu à l'étroit même si nos locaux sont très chaleureux et très accueillants, proches de l'école et au centre géographique du village.

Au plaisir de vous retrouver en 2015 pour partager nos lectures.

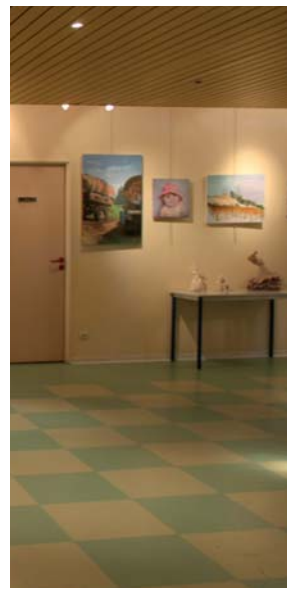
"Aimer lire, c'est faire échange des heures d'ennui contre des heures délicieuses".

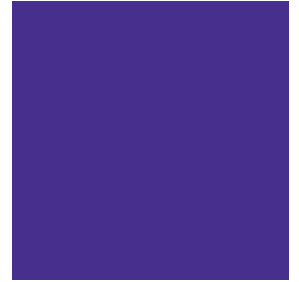
Montesquieu

+ D'INFOS

Vous pouvez retrouver toutes les informations pratiques sur le site de la mairie, onglet Médiathèque.

Pour nous contacter, n'hésitez pas: mediatheque@velaine-en-haye.fr





ENFANCE ET PETITE ENFANCE

Pierre OUVRY



Petite explication technique au badminton



Le roller



Echauffement avant la prise d'équilibre



Même les filles assurent au rugby



Moment de concentration avant de décocher sa meilleure flèche

Nouvelles Activités Périscolaires

Institué par le décret 2013-707, le temps d'activités périscolaires a commencé à la rentrée scolaire de septembre 2014. Suite à la modification permise par le décret 2014-457 qui laisse une alternative sur la programmation de ces activités, à Velaine le choix du temps d'activités périscolaires s'est porté sur le vendredi après-midi.

Répartis en onze groupes de 15 environ classés par critère d'âge, les enfants se voient proposer 2 activités par vendredi parmi les onze ateliers proposés par la commune. Les groupes d'enfants sont constitués pour l'année et le programme est établi par cycle, chaque période de vacances scolaires étant l'occasion de changer d'activités. Le but recherché est que chaque enfant participe à un maximum d'activités sur l'année.

Les activités proposées sont : occupation autour du livre à la médiathèque, contes, chant, roller, arts du cirque, badminton, tir à l'arc, karaté, rugby, jeux, informatique

Les petites sections de maternelles continuent la sieste comme chaque jour puis, à leur réveil, sont pris en charge par nos animatrices pour des activités ludiques.

Des activités cycliques alternent la programmation annuelle. Un atelier nature organisé par Fabien DIEHL, animateur à la CC2H, a remporté un franc succès auprès des enfants qui ont appris à reconnaître les oiseaux de nos jardins. Le point d'orgue de sa prestation fut la confection par les enfants de nichoirs au cours de la dernière séance.

D'autres activités cycliques sont prévues sur différents thèmes : la diététique, l'initiation à la cuisine, la course d'orientation,... pour diversifier les activités.

Il faut également remarquer que si nous avons fait appel à des animateurs professionnels pour certaines activités, d'autres activités sont animés par des personnes bénévoles de la commune.

De même le badminton ayant lieu au gymnase de l'institution Saint Camille, une bénévole assiste l'animateur durant le trajet pour s'y rendre afin de sécuriser au mieux le déplacement du groupe.

Qu'à travers ces lignes toutes les personnes bénévoles qui ont donné et qui continuent à donner de leur temps trouvent les remerciements les plus chaleureux de la municipalité.

Ceci est l'occasion de rappeler à tous que nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour animer ou aider à une activité, que ce soit pour le reste de l'année scolaire ou uniquement pour un cycle.

Enfin pour faciliter le contact et la circulation de l'information entre les parents et la commune, il a été créé un comité des NAP où des représentants de parents élus le jeudi 18 décembre seront un relais important pour le dialogue qui doit nécessairement s'établir pour le bien des enfants participant aux activités périscolaires.

À NOTER

Vos représentants pour cette année scolaire sont Mme Sabine BLANDIN, Mme Céline PARDAL et M. Christophe BRESSON.



L'animation à Velaine en Haye

Notre village peut se réjouir d'avoir un tissu associatif riche et par conséquent des animations tout aussi importantes et qualitatives.

L'année 2014 a encore tenu ses promesses et a permis d'offrir aux Velainois bon nombre d'animations.

En avril, la deuxième édition du Printemps des créateurs a rassemblé quatorze artisans et plus de 300 visiteurs sur deux jours.

Les festivités estivales, ont elles aussi connu un grand succès et ont permis d'offrir un riche moment d'échange.

Depuis septembre 2014, une nouvelle section a vu le jour « Velaine Animation ».

Cette nouvelle structure, composée de 6 membres du conseil municipal et 11 bénévoles propose et gère les événements sur le village. Pour son bon fonctionnement, une régie a été créée et a été confiée à un régisseur Monsieur Beck. Velaine Animation opère dans une nouvelle dynamique guidée par la créativité, l'innovation et la volonté d'offrir aux Velainois des animations de qualité.

Ainsi, une soirée théâtre a été proposée en septembre dernier, en offrant une pièce

intitulée « les sardines grillées » qui a rassemblé 77 personnes. Le premier loto, en octobre, a réuni 85 personnes.

La traditionnelle Bourse aux jouets a, quant à elle, coalisé 40 exposants très satisfaits de la nouvelle proposition d'organisation.

Pour le nouvel an, une soirée prestigieuse occupe les esprits de Velaine Animation avec l'organisation d'un moment qualitativement élevé d'un point de vue gustatif, musical et décoratif.

FÊTES ET ANIMATIONS

Emélie BLAISON et Sylvie EHRHART



2014, retour en images...



SOLIDARITÉ

Sylvie EHRHART



Un Centre Communal d'Action Sociale encore plus proche de vous

Il vous accompagne pour toute difficulté administrative ou financière rencontrée, qu'elle soit passagère ou durable.

Une charte de confidentialité, signée par tous les membres, garantit votre anonymat. Une adresse mail ccas@velaine-en-haye.fr assure toute discrétion.

Pour améliorer sa visibilité une plaquette d'information a été créée.

Des actions soutenues et mises en valeur cette année comme "Opération Car Wash" -lutte contre la sclérose en plaques- et "Octobre Rose" -lutte contre le cancer du sein-, avec un pot de réconfort et d'échange proposé par le CCAS pour les participantes à la fin de la journée.

Visites et spectacle, réalisés en covoiturage, pour le mieux "vivre ensemble" à Velaine. D'autres propositions seront faites en 2015.

Le colis de fin d'année, offert, aux plus de 70 ans a fait des heureux.

Et cette année, avec la Municipalité, le CCAS, a proposé "Noël Ensemble" en mettant une salle à disposition des Velainois, en offrant l'apéritif, afin que les personnes seules puissent passer Noël ensemble en partageant leur repas et un bon moment de convivialité.

Le repas des aînés avec 171 inscrits, a été entièrement revisité cette année.

Nos jeunes, ne sont pas oubliés, ainsi 3 primes ont été attribuées, pour l'obtention du Baccalauréat avec mention Très Bien et en offrant une aide pour le passage du permis de conduire. Cette année, 6 jeunes en ont bénéficié.

Les membres du CCAS sont également à leur écoute pour toute difficulté qu'ils pourraient rencontrer.



RAPPEL

Contact : ccas@velaine-en-haye.fr



Formation DAE

Chacun d'entre nous peut être le témoin d'un arrêt cardio-vasculaire se traduisant par une perte de connaissance brutale associée à une respiration spontanée inexistante et pouvant être précédée de douleurs thoraciques, dans le cadre par exemple d'un infarctus du myocarde.

Cet arrêt cardio-vasculaire est dans 90 % des cas, la conséquence d'un trouble du rythme cardiaque que l'on appelle la fibrillation ventriculaire et qui correspond à une désorganisation totalement anarchique de l'activité électrique normale du cœur. Le cœur continue ainsi à battre mais de manière rapide et irrégulière, et sans aucune efficacité sur les contractions ventriculaires.

Ainsi, depuis quelques années, sous l'impulsion et avec le soutien de la Fédération Française de Cardiologie, l'implantation d'un défibrillateur dans les zones accueillant du public est fortement conseillée. A ce titre, la municipalité de Velaine-en-Haye a rapidement pris l'initiative dans l'investissement d'un DAE (Défibrillateur Automatisé Externe) qui est localisé à la salle des fêtes. De ce fait, il est apparu indispensable, d'organiser une formation dans l'utilisation d'un DAE

et destinée en priorité, aux personnes de notre commune qui par leur fonction, sont au contact avec le public. Le vendredi 28 novembre 2014 à 18h00, une première séance de formation, organisée à l'initiative de Mme Sylvie EHRHART, Adjointe aux Associations, s'est déroulée à la salle des fêtes de Velaine-en-Haye. L'ensemble des membres du conseil municipal et des différentes associations culturelles et sportives a été invité à cette formation à laquelle une trentaine de personnes a répondu présente. Cette séance de formation a été très appréciée dans son contenu et dans sa forme et a permis, en complément de l'apprentissage pratique d'un défibrillateur, de rappeler, en dehors de toute situation de panique, les 3 gestes permettant de sauver une vie :

► **APPELER le 15, MASSER et DEFIBRILLER.**

Hervé HUDZIAK

SÉCURITÉ

PANNEAU VOISINS VIGILANTS

En 2012, à l'occasion de la visite de Mr Claude Guéant, alors Ministre de l'Intérieur, la commune de Velaine-en-Haye a signé, en collaboration avec la gendarmerie, un protocole de participation citoyenne, également appelé voisins vigilants. Ce dispositif est basé sur la vigilance des voisins d'un même quartier afin de lutter principalement, contre les cambriolages dont le taux ne cesse d'augmenter actuellement. Notre commune a malheureusement été victime, au cours de l'année écoulée d'une série de cambriolages et il était important de rappeler en le signalant, l'adhésion totale et concrète de notre commune au dispositif dissuasif des voisins vigilants. Ainsi, depuis décembre 2014, à chacune des entrées de la commune de Velaine-en-Haye, un panneau spécifique et officiel a été mis en place et rappelle la participation active des Velainois à ce dispositif.

Au delà de la baisse démontrée des cambriolages dans les communes qui ont signé ce protocole de voisins vigilants, ce dispositif permet de redonner un sens et une réalité aux mots entraide, solidarité, communication et civisme.



ASSOCIATIONS



ASSOCIATION GÉNÉRATION SCIENCE FICTION

L'association GENERATION SCIENCE FICTION (SCI FI) est une association loi 1901 créée en 2006 elle a pour but de réunir tous les fans de science fiction, Séries tv, Mangas, DC Comics, Marvel, jeux vidéos, cosplay, pour faire diverses animations dont une convention annuelle qui se déroule à Velaine en Haye depuis 2009.

Septembre 2014, 2000 visiteurs ont franchi les portes de la salle des fêtes de Velaine en Haye pour venir au salon des geeks avec cette année là, la présence de deux acteurs de la saga STAR WARS qui, pour la première fois, sont venus en Lorraine !

Stéphane Henry

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DU RELAIS DE VELAINES

☺ C'est avec un bel élan et des notes très positives que l'APRV termine cette année 2014.

L'organisation de la chasse aux œufs au profit des enfants de Velaine en Haye en a été le point de départ.

Un succès très important et une adhésion certaine des Velainois pour les grandes causes comme le Téléthon ont permis de réunir la somme exceptionnelle de 5001,50€

L'APRV a été le chef d'orchestre pour l'organisation de cette manifestation, épaulée par de nombreuses associations velainoises et de non moins nombreux bénévoles.

Une sortie en Alsace qui a satisfait pleinement les cinquante trois participants, a clôturé cette année pleine et riche.

Année qui a été également chargée pour essayer d'améliorer le cadre de vie des habitants du relais.

Un courrier adressé au préfet sur la problématique du mur anti bruit a permis de relancer un dossier qui semblait quelque peu en perte de vitesse, une réunion que nous souhaitons publique doit être programmée en janvier 2015.

Un rapport complet et détaillé sur l'état des voiries et placettes du relais est finalisé et sera présenté en début d'année à Monsieur le Maire afin de connaître sa position sur ce sujet.

Nous avons également servi de médiateur pour faire avancer un dossier sur les nuisances que provoquent les arbres de Saint Camille à une dizaine de riverains du parc.

L'ensemble des membres de l'APRV souhaite à ses adhérents et à tous les Velainois d'excellentes fêtes de fin d'année."

Philippe Henrion

ASSOCIATION FAMILLES RURALES



Cette année passée n'aura pas été de tout repos pour les bénévoles de l'association. En effet, nous avons eu à gérer au niveau du périscolaire des Petits Loups un accroissement des inscriptions ne correspondant plus à la capacité des locaux mis à notre disposition. Après bien des entretiens avec la municipalité, une solution a été trouvée pour satisfaire à cette demande. Le changement de direction a été également une source de préoccupation, ainsi que l'embauche de 5 animateurs supplémentaires. Aujourd'hui, cette structure qui emploie 13 salariés donne toute satisfaction aux parents.

Les autres activités traditionnelles se portent bien. La marche du lundi a même vu ses effectifs croître de façon exponentielle et les cours de stretching se déroulent à guichet fermé. L'association, organisatrice de la St-Nicolas, a également été présente lors du week-end consacré au téléthon. Ces deux manifestations ont connu un énorme succès auprès des Velainois, ce qui constitue une reconnaissance et un remerciement pour les bénévoles actifs dans la commune.

Bernard Bagard

L'ASSOCIATION DE CHASSE COMMUNALE AGRÉÉE DE VELAIN EN HAYE

L'ACCA de Velaine en Haye est une Association de Chasse Communale Agréée. C'est une association de type 1901 avec des membres et un bureau, elle vit grâce aux cotisations de ses adhérents. Elle fait partie du GIC (Groupement d'Intérêts Cynégétique) du Massif de Haye et de la Fédération Départementale des chasseurs de Meurthe et Moselle.

Situé au centre d'un énorme massif forestier, Velaine en Haye est un centre névralgique dans le secteur, tant pour la chasse, que pour les réunions concernant la chasse. Velaine en Haye est bien représenté dans ce milieu, puisque Marceau Georges, déjà président de l'Acca de Velaine en Haye est aussi le président du GIC du Massif de Haye (groupement d'une dizaine de sociétés d'une superficie de 7500 hectares). Autre Velainois, Luc Auboin est le secrétaire trésorier de ce GIC.

Les chasseurs ont pour but de réguler la population de gibier. Cela ne se fait pas n'importe comment, les prélèvements se font en fonction de plans bien établis et de suivi de l'évolution de la population cynégétique. Pour cela l'association participe à des comptages qui sont consolidés au niveau du GIC, puis au niveau départemental afin de déterminer les quotas de prélèvement.

Garant de la biodiversité et contrairement à une idée reçue, les chasseurs s'opposent très souvent aux quotas trop importants de prélèvements qu'on leur impose. Il n'est pas toujours facile de trouver un équilibre entre les agriculteurs qui ne veulent pas de dégâts, les forestiers qui ne veulent pas d'abrutissement sur les jeunes semis, les automobilistes qui veulent moins d'accidents dûs aux gibiers et les chasseurs qui ne souhaitent pas l'extermination du gibier.

La chasse se pratique en battue chaque samedi matin dans la forêt communale de Velaine en Haye de fin septembre à fin février ou de façon individuelle, à l'affût, les soirs à la tombée de la nuit du 1^{er} juin jusqu'à l'ouverture générale, fin septembre. L'affût est une façon de protéger les cultures afin d'éviter au maximum les dégâts.

Les chasseurs partagent la forêt avec le reste de la population, ils louent celle-ci pour leur passion. Ce sont eux, qui chaque année, fauchent l'herbe et élaguent les branches des chemins afin d'assurer la visibilité et ainsi la sécurité. Des panneaux sont apposés lors de chaque battue pour indiquer aux promeneurs les dangers qu'ils encourent. Pour autant, cela n'empêche pas certains « intégristes » de braver cette signalisation.

Nous chassons essentiellement le grand gibier dans notre région car le petit gibier a fortement baissé (modes de cultures ayant évolué, biotope dégradé, mortalité liée aux véhicules routiers, diverses raisons pas toujours liées à la pratique de la chasse).

Bien que différent de la chasse, l'Acca de Velaine en Haye a, en son sein, 2 piégeurs. Munis d'un agrément préfectoral, ils sont habilités à pratiquer cette activité pour des espèces bien précises. Ce sont Mathieu Lacroix et Luc Auboin. Vous pouvez obtenir leurs coordonnées auprès de la Mairie.

Georges Marceau

Chères Velainoises, chers Velainois,

Le 23 mars 2014, 50,2% des électeurs de notre commune ont choisi démocratiquement la continuité en élisant la majorité actuelle.

Nous serons une opposition constructive mais nous resterons très attentifs au respect des droits de chacun. En effet, lors de conseils municipaux nous avons du faire des rappels à la loi (Code Général des Collectivités Territoriales) afin de faire respecter nos droits (participation aux commissions municipales) ou de signaler d'éventuelles irrégularités dans les délibérations comme par exemple la modification de certaines commissions permanentes.

Actuellement les classes de l'école maternelle sont surchargées, et la construction d'une nouvelle

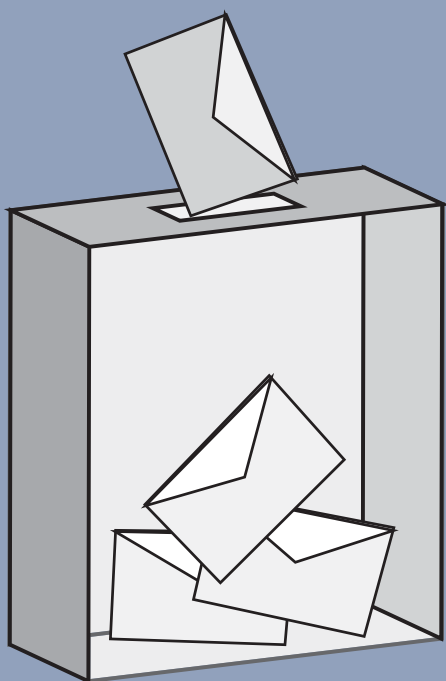
classe est devenue incontournable et urgente. Mais pour Monsieur le maire, la priorité est à la réfection de la salle des fêtes, certes un peu défraîchie, mais dont la rénovation pourrait attendre encore un peu. Nous serons donc très attentifs aux équipements et au financement de ce projet.

Par ailleurs, est-il judicieux d'augmenter la masse salariale de la commune alors que les dotations générales de fonctionnement délivrées par l'Etat vont diminuer drastiquement dans les années à venir et la Cour des comptes a rappelé que les collectivités territoriales ont vocation à prendre leur part des efforts de redressement des comptes publics.

Nous tenons à remercier chaleureusement les nombreux Velainoises et Velainois qui assistent très régulièrement aux différents conseils municipaux.

ÉLECTIONS 2015

La commission administrative des listes électorales s'est réunie le samedi 20 décembre; pour les prochaines élections de mars 2015. Le nombre d'électeurs recensés sur la commune est dorénavant de **1 430 personnes** (36 personnes de plus qu'en mars 2014).



COMMENT VOTER PAR PROCURATION ?

Vous devez vous rendre au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre lieu de travail ou de résidence muni d'une pièce d'identité

Attention : un même électeur ne peut détenir plus d'une procuration. Pour que celle-ci soit enregistrée sur la liste électorale, il faut que le volet réservé à la mairie parvienne le jour du scrutin.

**Elections départementales :
22 et 29 mars 2015**

**Elections régionales :
Décembre 2015**



METTRE SON NOM SUR LA BOÎTE AUX LETTRES

Afin que nos agents municipaux puissent facilement déposer courriers et informations diverses, il est préférable que les noms apparaissent clairement sur les boîtes aux lettres. D'autre part, pensez à vous inscrire à la newsletter en mairie ou sur le site de la commune.



ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Le dégageage des feuilles mortes et de la neige en attendant le passage des services municipaux sont conseillés. La collectivité ne peut pas intervenir dans tous les quartiers en même temps. Pensez au bien être et à la sécurité de tous !



LIMITATION DE VITESSE

Pour le bien et la sécurité de tous, merci de respecter les limitations de vitesse.



LE STATIONNEMENT

Dans la mesure du possible, merci de garer vos véhicules dans vos places de parking privées.



PLANTER SANS GÊNER LA VOIE PUBLIQUE

Tailler vos arbres et arbustes plantés le long d'une voie publique. En cas de dommage à autrui (mauvaise visibilité, blessure...) du fait de négligence, votre responsabilité serait engagée.



... EN CAS DE NEIGE

Vous devez déblayer la neige et le verglas devant chez vous, répandre du sel sur toute la longueur de votre propriété et sur une largeur d'environ 1.5 mètre.



LE BRUIT EST INTERDIT MAIS ...

Pour les travaux de bricolage ou jardinage qui ne peuvent être évités, une tolérance existe sur les horaires suivants :

- Jours ouvrables 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Samedis 9h00 à 12h00 et 16h00 à 19h00
- Dimanches et jours fériés : 10h00 à 12h00

Etat civil 2014

NAISSANCES

| | |
|--|--------------|
| BART Noé Denis Bernard Christian | 1 janvier |
| MEYER Louis | 17 janvier |
| VIDVARD Chaynesse | 6 février |
| BRESSON ARNAUD Amaury Stéphane Alexandre | 17 mars |
| VILLERMIN BONVAUX Lola | 27 mars |
| LIBS Mélina Corinne Josephine | 28 mars |
| HOLLARD Lison | 25 avril |
| HAMM Louise Marie Evelyne | 11 mai |
| RIOU Alix | 17 mai |
| PACATTE Basile | 30 mai |
| PACATTE Ernest | 30 mai |
| LEFEBVRE Chloé Rose | 2 juin |
| MARMOLLE Maé Settimio | 21 juin |
| MOUILLERON Maxence Paul Noël | 21 juin |
| OUASSYOUN Mahil Auguste Antoine | 13 juillet |
| LAMBOTIN Anatole André Cyrille | 14 juillet |
| WIHLIDAL Charlie | 27 août |
| BETHUNE Clélia | 23 septembre |
| CHIRIO Emma | 7 octobre |
| POUGET Emile | 26 octobre |
| MONSIEUR Robin Sébastien Tom | 27 octobre |
| LEFEBVRE Etienne Pierre Louis | 4 novembre |
| LECOSSOIS Léa | 8 novembre |
| LACOLOMBE Maïna | 3 décembre |
| GEROME Noé Henry | 11 décembre |

MARIAGES

| | |
|-------------------------------------|------------|
| VENIER Matthieu Alexis | 12 juillet |
| PETITGENET Hélène Nicole Jacqueline | |
| BOURGEOIS Jérôme | 19 juillet |
| MORAND Sylvia | |
| BRICOT René Jean | 9 août |
| MARTIN Chrystelle | |
| DORFLINGER Yann Dany Patrice | 23 août |
| LABROSSE Séverine Stéphanie | |

DÉCÈS

| | |
|---|-----------|
| RUBÈGUE née PIERRAT Odile | 28 mars |
| BALTER Dina | 1 mai |
| QUILLE Dominique René Robert Emmanuel | 3 juillet |
| PIRET Frédéric | 8 juillet |
| HACHET Marcel Raymond | 4 août |

Professionnels de santé de Velaine en Haye

MÉDECINS :

Dr Christian Boszczuk - 98 chemin de la poste - Tél : 03 83 23 23 20
Dr Séverine Valentin - 98 chemin de la poste - Tél : 03 83 49 32 24

CABINET D'INFIRMIÈRES :

Madame Géraldine Renoux
Madame Laurence Kieffer
Madame Françoise Jullien - Lotissement de Préville
Tél : 03 83 23 85 26

KINÉSITHÉRAPEUTES :

Madame Dominique Barbier - 2 rue Herbue Chalin
Tél : 03 83 24 36 88
Monsieur Alain Boszczuk - 98 chemin de la poste Tél : 03 83 24 80 62

CHIRURGIENS-DENTISTES :

Madame Léa Richaudeau - Lotissement de Préville
Monsieur Jean Yves Raguin - Lotissement de Préville
Tél : 03 83 23 29 37

SERVICE

Pour le plus grand plaisir des Velainois, un **nouveau service de proximité** a vu le jour à l'Escapade Beauté (Parapharmacie-Institut de beauté). Depuis le 17 décembre 2014, un Relais Poste Commerçant est ouvert 6 jours sur 7. M. Philippe DENRY et son équipe vous accueillent du lundi au samedi de 10h à 15h.



*Parapharmacie - Institut de Beauté
Escapade beauté
Rue du Relais
54840 Velaine en Haye
03 83 24 90 97*



www.velaine-en-haye.fr

Velaine
en Haye